

DELIBERATION N° 17 - IMPLANTATION A LUDRES D'UNE CLASSE EXTERNALISEE DE L'INSTITUT MEDICO-EDUCATIF DE FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Rapporteur : Mme LENIZSKI

Un projet d'implantation d'une classe de l'Institut Médico-Educatif (I.M.E.) de Flavigny-sur-Moselle a été mené par l'Inspecteur de l'Education Nationale, l'I.M.E et la ville de Ludres.

Le but est, comme le préconise la loi du 11 février 2005 (relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées), d'intégrer les enfants en milieu ordinaire avec ici le bénéfice réciproque des enfants de l'I.M.E et de l'école.

Cette classe sera composée de 8 enfants, encadrés en permanence par un éducateur et un enseignant.

Elle sera accueillie à l'école élémentaire Loti à la rentrée de Janvier. Une classe en rez-de-chaussée y a été rénovée (travaux de peinture et réfection des sols) aux dernières vacances.

Le mobilier et le matériel informatique sont fournis par l'I.M.E et seront installés lors des prochaines vacances.

Le projet sera présenté en conseil d'école extraordinaire le mardi 4 décembre et une réunion d'information aura lieu le jeudi 13 décembre 2012 à 18h en salle Monnet. A cette occasion, un film réalisé par l'I.M.E sera diffusé ; l'équipe éducative, le Directeur de l'école et les représentants de la ville seront présents pour répondre aux questions des parents.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- d'approuver l'installation d'une classe de l'Institut Médico-Educatif de Flavigny-sur-Moselle à l'école élémentaire Loti de Ludres à compter du 7 janvier 2013 ;

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire, notamment la convention à venir entre la ville de Ludres et l'I.M.E de Flavigny-sur-Moselle.

Les crédits seront prévus au budget primitif 2013 et suivants.

Monsieur le Maire :

Il y a une convention entre la ville de Ludres et l'I.M.E. de Flavigny-sur-Moselle pour mise à disposition de locaux. Les charges du bâtiment sont réparties au mètre carré et l'I.M.E. prendra à sa charge la surface utilisée.

Je rappelle que c'est un projet intéressant, qui a reçu une forte approbation lors du dernier conseil d'école.